



Revalorisation d'un contractuel

Par **lasserre_old**, le **10/12/2007 à 10:14**

Bonjour,

Je suis Ingénieur en informatique avec un statut de contractuelle à la direction des systèmes d'information de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris.

Les revalorisations des contractuels sont décidées par une Commission de Gestion. En novembre 2003, la commission a décidé pour mon cas d'une revalorisation de 6% avec une prise d'effet à compter du 01/02/2004. J'en ai été informée par écrit (un mail) par le responsable du personnel de la DSI en mai 2004. Je n'ai jamais eu cette revalorisation.

La commission de Gestion ne s'est pas réunie entre novembre 2003 et juillet 2007 pour cause de réorganisation. A la suite de la session de juillet 2007, j'ai été informée que la commission avait décidé d'une revalorisation de 5,85% à compter du 01/01/07.

J'ai, depuis, réclamé par 2 fois la rétroactivité à février 2004 et je n'ai obtenu aucune réponse. Que puis-je faire pour l'obtenir ?

Merci pour votre aide.

Cordialement.